

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 janvier 2001
Français
Original: arabe

**Lettres identiques datées du 9 janvier 2001,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Iraq
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer des détails concernant d'autres actes de piraterie et d'agression auxquels se sont livrées les forces américaines stationnées dans la région du golfe Arabe :

Le 12 décembre 2000, le navire *Al-Ammar* appartenant à un exploitant iraquien, M. Abdussalam Al-Basrawi a été la proie d'une tentative de piratage par les forces américaines stationnées dans le golfe Arabe qui a échoué. Elles n'ont pas pu ouvrir les portes du navire et lorsqu'il a essayé d'échapper à la tentative de piratage il y a eu une explosion à l'intérieur de la salle des moteurs, qui a fait deux morts parmi l'équipage et blessé trois marins de nationalité soudanaise qui ont été gravement brûlés.

Ces actes de piratage répétés, qui sont le fait de la marine américaine stationnée dans la région du golfe Arabe, constituent une violation des lois et coutumes internationales et représentent une grave menace contre la paix et la sécurité internationales.

Je vous prie d'intervenir auprès du Gouvernement des États-Unis afin qu'il cesse immédiatement de mener de telles agressions et je réaffirme le droit juridiquement établi de la République d'Iraq à demander réparation pour les dommages subis par l'État, les citoyens et les autres ressortissants du fait de ces actes, conformément au principe de la responsabilité internationale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Mohammed **Al-Humaimidi**